

FORMATRICE

Madame **Agnès RENAULT-DULONG**, Psychomotricienne en cabinet libéral, Chargée d'enseignement à l'IFP Sorbonne Université pendant 15 ans (Sémiologie psychomotrice, bilan psychomoteur).

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Psychomotriciens ayant suivi la formation initiale « Évaluation psychomotrice auprès d'enfants présentant des troubles des apprentissages »

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

Après un temps de pratique suite à la première formation, il s'agira de :

- Éclairer son expérimentation de l'évaluation psychomotrice ;
- Maîtriser l'acte d'écriture : rédaction d'un bilan psychomoteur ;
- Mettre en perspective les résultats du bilan au regard des informations recueillies lors de l'anamnèse ;
- Élaborer des hypothèses diagnostic.
- Partager les expériences et les savoir-faire.

CONTENU DE LA FORMATION

A partir des questionnements concrets rencontrés par les professionnels dans leur pratique seront abordées et approfondies les thématiques suivantes :

- La terminologie spécifique ;
- Les questionnements sur l'utilisation des outils standardisés ;
- L'importance de l'anamnèse : de la rencontre à l'évaluation ;
- La réflexion sur les enjeux de l'écrit ;
- Le travail d'écriture.

Chaque participant présentera au moins une vignette clinique détaillée d'un bilan en s'appuyant, si possible, sur des documents (photos ou vidéos) afin d'analyser la pertinence des outils utilisés et de dégager des pistes de réflexion.

MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

- Chaque participant devra transmettre en amont de la formation les points théoriques qu'il souhaite approfondir, ses questionnements ainsi une brève description des situations cliniques qu'il souhaiterait aborder ;
- Reprise des bases théoriques et articulation avec la clinique ;
- Analyse des cas cliniques présentés par les participants.

MODALITÉS DE SANCTION DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, évaluation des acquis et de la formation par les stagiaires.

Remise d'une attestation de fin de formation.

ORGANISATION

Formation de 10 heures réparties en 5 visioconférences interactives de 2h chacune de 19h à 21h pour un groupe de maximum 6 participants.

En 2021 (session au choix) :

- Les lundis 18 janvier, 1er et 15 février et 1er et 15 mars ;
- Les lundis 13 et 27 septembre, 11 et 18 octobre et le 8 novembre.

TARIFS

Employeur : 270€ - Libéral : 215€ (dont 60€ d'arrhes).
Particulier : 160€ (dont 45€ d'arrhes), Tarif réduit : 120€ (dont 35€ d'arrhes).